



Pour la paix et la sécurité en Afrique

Les 13 et 14 janvier 2017 s'est tenu à Bamako un « sommet » entre la France et quelques responsables d'États africains. L'importance de ce sommet ne s'inscrira pas dans l'histoire, mais il a fourni l'occasion à des « solidaristes » de tous horizons d'exprimer certains désaccords.

Plus de 50 ans après l'indépendance des pays subtropicaux, un immense chemin a été parcouru concernant l'éducation, la santé, les conditions de travail, les droits humains, le développement, mais c'est de loin insuffisant eu égard à la pression démographique, la désertification, la gestion de l'eau, l'accaparement des terres, si bien que le nombre de pauvres ne baisse pas significativement. Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement, votés par l'ONU en 2000 ne sont pas atteints, du moins dans cette partie du monde. Certes, ces pays traversent depuis plus de 15 ans une période d'insécurité aux effets les plus pervers. Mais face aux menaces, est-ce que les solutions proposées par la France ou la communauté internationale sont les plus pertinentes ?

Ce n'est pas de plus de militaires dont ont besoin les peuples africains mais d'une sécurité alimentaire et de partenaires qui agissent pour un développement économique et social durable basé sur la volonté de raisonner l'exploitation des richesses minières et marines pour que le bénéfice revienne aux populations qui y vivent

Aussi, ce n'est pas de plus militaires dont ont besoin les peuples africains mais de coopérations de nature à résorber partout l'analphabétisme et à permettre à la jeunesse d'accéder à de hauts niveaux de qualifications leur permettant de prendre leur avenir en main.

Ce n'est pas de militaires dont ont besoin les peuples d'Afrique mais que les pays développés cessent de considérer ce continent comme leur poubelle.

Ce n'est pas de plus de militaires dont ont besoin les peuples africains mais de partenariat et de coopérations répondant équitablement aux demandes économiques, sociales et culturelles des peuples pour un développement durable. Ces coopérations supposent des politiques de prix équitables rémunérant les matières premières, les productions, les biens et services mis en œuvre afin de préserver les productions locales, sauvegarder la diversité biologique végétale et culturelle et permettre un développement endogène des sociétés africaines.



SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| Pour la paix et la sécurité en Afrique..... | p1 |
| Impunité et injustice en RDC | p2 |
| On a faim !..... | p3 |
| Les chemins de la solidarité (projets) ..p | 4 à 8 |
| Pas d'eau | p 5 |
| Échos du C.A..... | p. 9 |
| Transnationales et droits humains | p. 10 |
| Ours | p.10 |

Pour la paix et la sécurité en Afrique, l'objectif doit être de satisfaire au plus vite les besoins des populations en matière d'éducation, de santé, de développement économique social et culturel dans le cadre d'États stables et protecteurs pour la construction d'un avenir pacifié.

Daniel Durand

NB : cet article contient des extraits d'une prise de position du Mouvement de la Paix.

Les projets de SMF à l'Est du Congo (RDC) ont tous connu des difficultés en raison des guerres et de l'insécurité. Mais la plupart des contacts sont maintenus, et, actuellement, ils s'intensifient. Voici un nouveau contact établi par l'association SOS Oasis d'Enfants, situé non loin de Mboko, lieu de notre tout premier projet de Centre Nutritionnel, en 1989.



A l'Ouest du lac Tanganyika, les zones de Uvira et Fizi, en R.D.Congo.



L'impunité et l'injustice au Congo (RDC) font scandale

Depuis près de quinze ans, la République démocratique du Congo (RDC) est le théâtre de combats entre divers groupes congolais et étrangers, ainsi qu'entre ces groupes et l'armée nationale. Ces conflits armés se traduisent par la mort de très nombreux civils estimés présentement à 7.000.000, le déplacement de millions de personnes, la généralisation des violences sexuelles et l'effondrement des services sociaux, économiques et éducatifs de base. Le gouvernement congolais et la communauté internationale, pourtant présentes à travers la plus importante force des Nations unies au monde (LA MONUSCO), ne sont pas parvenus à rétablir la sécurité et à instaurer une paix durable et ils sont incapables de traiter les causes structurelles des conflits.

Les nombreux criminels de guerre, tant au sein des différentes milices que de l'armée, restent impunis. Les élections n'ont pas permis d'en finir avec une mauvaise gestion ou d'établir un pouvoir capable de mettre efficacement en œuvre les projets de développement réclamés par les citoyens congolais. La trop forte pression foncière a été aggravée par les flux de déplacés. Les pays voisins de la RDC continuent à être partie prenante du problème autant que de la solution, compte tenu de leur implication passive ou active dans le soutien aux groupes armés, le pillage des ressources naturelles congolaises ou encore la gestion non maîtrisée des flux migratoires transfrontaliers.



Malgré ses immenses ressources naturelles, la RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde, où les années de guerre ont éborgné le pays en détruisant les infrastructures et activités productives qui y étaient. Les populations vivent dans des conditions sociales, éducatives, culturelles, économiques et sanitaires déplorables, notamment dans les régions de l'est du pays où des bandes rebelles et groupes armés dissidents et FDLR armées sévissent encore. Les indicateurs sociaux affichent des niveaux tellement bas qu'il s'avère pratiquement impossible pour le pays d'atteindre un seul des OMD (Objectifs du Millénaire pour le développement). L'accès à l'éducation primaire, secondaire et universitaire et à l'eau et à l'assainissement ne concerne respectivement que 22 et 9 pour cent de la population totale, avec d'importantes disparités entre régions ainsi qu'entre les zones rurales et urbaines.

Près de 80% de la population congolaise survivent à la limite de la dignité humaine, avec moins de 1\$ par personne par jour et moins de 20 pour cent des habitants avaient un accès régulier à l'électricité. Selon le rapport 2006 sur le développement humain, la RDC est classée 167e sur 177 avec un revenu national par habitant à la parité des pouvoirs d'achat de 705 dollars par an. Et pourtant également frappée récemment par la guerre répétitive. Environ 80 personnes, dont la moitié sont des enfants, meurent chaque jour en RDC en

raison de la violence, des maladies et de la malnutrition. La RDC est aussi le pays qui abriterait le plus d'enfants soldats au monde.

Les violations des droits humains pendant la guerre, en particulier des enfants et des femmes, ont eu des répercussions très profondes au sein des populations et la majorité des enfants sont restés orphelins soit de la mère ou de père ou quelques fois de tout parent. Les conséquences du conflit congolais sur les populations civiles sont catastrophiques : malnutrition, manque d'éducation des enfants et manque d'eau, analphabétisme, maladies, dilution juvénile, violations des droits humains, destruction d'infrastructures, flux importants de réfugiés, un taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les plus élevés de femmes et filles violentées.

La violence armée, l'impunité et l'injustice au Congo sont un scandale international au 21ème siècle et la pauvreté dans laquelle vit la population congolaise et les enfants en particulier, est choquante. Loin des écoles et des salles de jeux pour enfants, le long des rues et dans les marchés, ils sont plusieurs dizaines d'enfants désœuvrés, des enfants de rue, des enfants phraseurs et délégués et voleurs. Il revient à rappeler que le 20 novembre 1989, l'ONU adopte un texte d'une extrême importance : la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Le droit à la vie, le droit à la nourriture, le droit aux soins, le droit à l'éducation leur sont enfin reconnus. Pour la première fois, l'enfant est considéré comme sujet de droit à part entière par un texte international, d'une portée audacieuse et inattendue. Jamais dans l'histoire des droits humains une convention n'a été ratifiée aussi rapidement et aussi massivement. Les besoins sont si nombreux sur le terrain, il est encourageant de voir que les dispositions seront prises de rehausser les niveaux des personnes vulnérables afin d'espérer jouir de leurs droits fondamentaux dans notre pays et plus particulièrement dans les Territoires de Fizi et Uvira où les enfants : (orphelins, victimes des multiples problèmes sociaux, et les femmes victimes de violences ne reçoivent aucune assistance de la part du Gouvernement de la République Démocratique du Congo.

*Walpole ABEDI M'MASSA
Pour l'OASIS D'ENFANTS.*

On a faim !

815 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, dont 200 millions en Afrique.

Migrants concentrés en Libye :

Entre 400 et 700 000 migrants se trouvent actuellement en Libye, regroupés dans au moins 42 camps. A Tripoli même, dans un seul camp où les conditions de vie sont inhumaines, on a dénombré 3 800 migrants, majoritairement d'Afrique de l'Ouest. Les chefs d'État réunis à Abidjan ont opté pour le rapatriement de ces migrants. Mais cela ne règle pas le problème : 60 % de la population africaine a moins de 25 ans et des centaines de milliers de jeunes sont désespérés par le chômage, la pauvreté et l'absence de perspective dans leurs pays.

Catastrophe humanitaire imminente au Kasai

Cette région du centre de la République Démocratique du Congo est en proie à de graves violences. Si les paysans ne peuvent plus aller aux champs en toute quiétude, l'insécurité alimentaire s'abat sur toute la population. On estime que 3.2 millions de personnes dans la région du Kasai souffrent d'insécurité alimentaire sévère et ont besoin d'assistance. 250 000 enfants pourraient mourir de faim au cours des prochains mois. L'insécurité est telle que même les secours ne peuvent pas atteindre ces populations. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM, qui dépend de l'ONU) pense toutefois atteindre 500 000 personnes dans les prochaines semaines. Malheureusement, le PAM n'a réuni que 1 % des fonds nécessaires pour ce programme d'urgence.

Burundi : Plus de la moitié des enfants souffrent de malnutrition, et parmi cette population un quart est déjà atteint de malnutrition sévère. Ce constat est dû aussi aux conditions de sécurité qui se sont dégradées au cours des derniers mois, mais aussi à une insuffisance d'éducation des mères : beaucoup essaient de suivre les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé concernant l'allaitement maternel, mais beaucoup ne savent pas comment passer à une alimentation solide lorsque le moment est venu.

Burkina Faso. D'après le gouvernement de ce pays, 3 millions de personnes sont menacées d'insécurité alimentaire. Cette situation est due à un arrêt précoce des pluies lors du dernier hivernage, et aux attaques des chenilles légionnaires.

Source : L'Angle Humanitaire - décembre 2017

Les chemins de la solidarité

Les Chemins de la Solidarité passent par le Burkina Faso (n° 119)

Le groupement féminin **MYRIAGNOUMA** est situé à YEGUERE secteur 10 de Bobo Dioulasso. La présidente est Mme Traore/Yaro Fatou A, la secrétaire Mme Koné Djénéba et la trésorière Mme Sagnon Kafanou.

Ces femmes au nombre de dix pratiquent le commerce de céréales. Dans le but d'augmenter leur stock de céréales à vendre et ainsi leurs revenus, ces commerçantes ont présenté un projet à SMF. La demande de fonds a pour objet d'acheter du maïs, du petit mil, du soja et des sacs pour conditionner les denrées.

Le coût du transport pour acheminer les céréales achetées aux petits producteurs des villages vers Bobo Dioulasso a aussi été chiffré. La participation financière du groupement Myriagnouma à leur projet comprend l'achat de carburant lors de leurs déplacements, le paiement de leur transport pour aller acheter les céréales en-dehors de la ville.

Les facteurs de risque envisagés ciblent le coût élevé des céréales. En effet la production est liée en grande partie à la pluviométrie et les prix varient selon les périodes (période de soudure).

A l'avenir, le groupement féminin MYRIAGNOUMA espère pouvoir ouvrir un compte bancaire et accéder à des prêts.

Ce projet a été déclaré éligible par le CA de SMF en septembre 2015 et a été financé en décembre 2016.



L'Association Saint Jacques est un groupement mixte majoritairement féminin. Son siège est situé à Bobo Dioulasso, Quartier Saint Etienne (secteur 16). Madame Ouedraogo/Sanou Pascaline, en est la Présidente, Madame Sanou Solange, la Secrétaire et Madame Sanou Bernadette, la Trésorière.



Madame Ouedraogo/Sanou Pascaline, en est la Présidente, Madame Sanou Solange, la Secrétaire et Madame Sanou Bernadette, la Trésorière.

Ce groupement a pour activités communes la fabrication et la commercialisation de savon liquide, de soubmala. Individuellement chaque membre mène une petite activité (production de pâte d'arachide, de basin teint etc..).

Le projet de l'Association St Jacques est d'ouvrir une poissonnerie. Les besoins en investissements et en fonctionnement ont été répertoriés et chiffrés. Il s'agit de matériels tels qu'1 congélateur, 2 balances, 1 table pour écailler et découper le poisson, 1 planche à découper, 2 glacières, 1 caisse, 1 banc, 2 chaises, 1 vélo pour le ravitaillement. Un fonds de roulement est aussi nécessaire

estimé au paiement de 3 mois de loyer, de salaire des 2 vendeurs, de factures d'électricité, et à l'achat du poisson (sinchards, macharons, carpes) + les sachets d'emballage et le ravitaillement en eau.

Les membres du groupement participeront au financement de leur projet et achèteront les couteaux, les fûts, les bassines et les seaux ainsi que les fournitures pour enregistrer les comptes.

Ce projet a été examiné par les administrateurs en séance des 24 et 25 septembre 2016 et déclaré éligible. Il a été financé en janvier 2017..

Pas d'eau !

Le débit du robinet de la cuisine diminue, quelques toussotements, **donidoni**¹ et puis rien. Plus d'eau ! La citerne est vide. Nous l'avions pourtant remplie avant-hier. Il est 18h, pas d'eau pour la cuisson du riz et des ignames, pas d'eau pour se laver les mains. Heureusement trois bouteilles au frais pour s'hydrater et quelques litres en réserve dans un baril, aussi précieux que les grands crus français d'un caviste. Attente interminable, allées et venues pour vérifier à la source si elle est de retour.

La nuit est tombée et **Dji**² n'est pas là. Qui lui a fait obstacle dans son parcours ? D'habitude, les vannes s'ouvrent le soir, les cuves se remplissent vidant le château d'eau. Les habitations des secteurs en contrebas servis les premiers, ont dû faire leur plein. Nous qui sommes sur une butte, le débit étant faible, « Désirée » a eu des difficultés à parvenir jusqu'à nous.

Bobo Dioulasso est alimentée par un barrage rempli lors de la saison des pluies. Il y a aussi la contribution d'un des affluents du fleuve Volta, le Mouhoun répertorié dans le réseau hydrographique. Il prend sa source sur le versant nord de la falaise de Banfora située à 85 kilomètres d'ici.

Minuit aucune trace de sa présence. Lever du jour, toujours pas d'eau. Les quelques litres restants sont minutieusement utilisés pour l'eau du thé et du café du petit déjeuner. Pas de toilette ce matin, juste le brossage des dents. Pas de ménage, pas de vaisselle, pas de lessive. La chasse d'eau se repose, les intestins n'ont qu'à se tenir tranquille ! Elle va bien finir par arriver.

Midi, l'élément indispensable à notre existence fait toujours défaut. Le niveau du réservoir baisse. La pastèque achetée au marché nous hydrate dans l'après midi.

19h, rien, nada, nothing. Il me reste seulement un litre d'eau minérale, tant pis,

j'économise, je bois une **Flag**³ au dîner. « **Y aurait-il un Dieu à implorer en terre africaine pour que la pluie tombe ?** ». Nous sommes en décembre, l'hivernage⁴ a laissé place à la saison sèche donc impossible de songer à une telle éventualité.

21h, un verre de **bissap**⁵ partagé avec les amis de passage.

23h15 «**Dji béi, dji béi, L'eau est là, l'eau est là !**», crient les enfants. Telle la mer montant à la vitesse d'un cheval au galop, **Dji** jaillit de tous les robinets, envahit les citernes et tous les équipements destinés à sa réception.

Nous veillons pour que la citerne se remplisse. Deux heures après, nous nous couchons apaisés après ces longues heures de vigilance.

Edwige



Remise du chèque à l'association
Saint-Jacques de Bobo-Dioulasso,
par Edwige Géniteau

1 Donidoni : un petit peu en dioula

2 Dji : l'eau

3 Flag : bière fabriquée au pays

4 Hivernage : saison des pluies allant de juin à septembre

5 Bissap : boisson traditionnelle africaine à base de fleurs d'hibiscus

Les chemins de la solidarité

Les Chemins de la Solidarité passent par le Burkina Faso (n° 120)

Rencontres et visites aux groupements en janvier et février 2017

Edwige Géniteau (Administratrice) – Bakary Ouattara (Président du Bureau de Suivi et de Coordination)

Groupements situés à Bobo Dioulasso

AFDES (Association de femmes pour le développement Economique et Social) (15.01.BF)

Leur projet de banque de céréales a été financé en octobre 2015. Les femmes de l'association ont acheté les céréales dans les villages de Péni, Noumoudara, Darsalami... et ont vendu sans difficultés tout leur stock. La vente s'est faite sur les marchés, ce sont les familles qui achètent. Les membres du groupement en ont aussi acheté pour leur propre consommation. Des bénéfiques ont été réalisés, ils ont servi à rembourser le prêt SMF et à racheter des céréales qui seront vendus pendant la période de soudure.

La mise en place de leur projet a permis aux femmes de gagner en « *autonomie financière* ». Auparavant les femmes avaient un prêt à rembourser pour la même activité mais à un taux élevé. Elles fonctionnaient avec un crédit. Chaque mois elles devaient rembourser. « *Maintenant on dort paisible* » dit la présidente. Les femmes ne subissent plus de pression, d'angoisse pour rembourser leur crédit. Elles sont satisfaites, elles n'ont pas rencontré de difficulté.

Association Da Tourou Panga

Da Tourou Panga signifie « La force de la terre » en dialecte Samo. Ce groupement mixte a pour activité le commerce de céréales, surtout le maïs. Les membres ont rédigé leur projet commercialisation du maïs et du niébé.

Association La Sagesse

Groupement féminin dont l'activité est la vente d'oignons, de céréales et la fabrication de basins. Elles ont transmis leur projet de fabrication de soubalbas et de commerce de graines de néré.

Association St Jacques (16.01.BF)

Leur projet de poissonnerie a été financé début janvier 2017. L'activité n'a pas pu débuter car le local prévu n'est pas disponible. Ce bâtiment est dans une cour familiale et abrite du matériel. Les propriétaires proposent d'en construire un au même endroit. Cette solution ne convient pas à l'association, car ils veulent commencer le plus tôt possible. Ils cherchent ailleurs pour le moment et peut être reviendront-ils quand le bâtiment sera fini. A signaler que ce projet crée deux emplois pour la vente dont 1 femme de l'association.

Benkadi de Sarfalao (10.01.BF)

Leur projet de transformation de niébé en mets locaux financé en novembre 2014 fonctionne bien. Les revenus leurs permettent de nourrir leurs familles, de se soigner, de payer la scolarité des enfants, de faire face aux dépenses imprévues et d'économiser pour racheter du niébé. Cependant, les bénéfiques ne sont pas à la hauteur de ce qu'elles espéraient en raison de l'augmentation du coût de la vie depuis 2 ans notamment celui de l'huile et du niébé. Elles ont effectué un premier remboursement en avril 2015, le second est envisagé en mars 2017.



Gnongondeme (15.02.BF)

Leur projet de banque de céréales a été financé en octobre 2015. Les femmes ont vendu leurs céréales aux particuliers sur Bobo Dioulasso et non au Programme Alimentaire Mondial. La présidente remercie le CA de les avoir informées des actions du PAM. Suite à la vente, des bénéfiques ont été réalisés. Chaque membre a reçu de l'argent et un fonds a été réservé à l'achat d'un nouveau stock de céréales. Les femmes sont très satisfaites de l'aide financière apporté par SMF.



Miriyagnouma de Yéguéré (15.05.BF)

Les membres ont reçu le financement de leur projet en novembre 2016. En ce qui concerne sa mise en place, elles sont en train d'acheter les céréales dans les villages. Elles les vendront au détail à Bobo Dioulasso. **En photo**, 2 des membres de ce groupement.

Sababougnouma (10.04.BF)

Le financement de leur projet de fabrication et de commercialisation de savons date d'août 2014. Le premier remboursement a été versé en septembre 2016, le 2^{ème} sera fait début 2018. Les membres ont tardé à rembourser car elles ont stoppé leur activité. L'arrêt est dû au prix des matières premières (beurre de karité, huile de coco, soude caustique) qui avait beaucoup augmenté. Les femmes de l'association vont reprendre la fabrication de savons, les prix des matières premières ayant commencé à baisser. Elles ont aussi envisagé d'associer une deuxième activité, l'achat de graines de néré et la fabrication de soubalbas.

Groupements hors de Bobo Dioulasso

Baden Deme de Panamasso (16.03.BF)

Leur projet de fabrication de savons a été déclaré éligible au CA de décembre 2016. Son financement va aider les femmes à améliorer leurs conditions de vie. En acquérant du matériel (moules, bassines...) elles pourront augmenter et améliorer leur production. Elles ont invitée Edwige Géniteau à assister à la fabrication du savon pour la toilette et de celui utilisé pour nettoyer le sol.



Mougnou de Doufiguissou

Groupement de femmes d'un village à 30 km de Bobo Dioulasso. Leur activité commune est la fabrication de savons et une banque de céréales. Elles ont présenté leur projet de commerce de céréales (maïs, mil, rouge, sorgho).

Signignansigui de Dodougou (09.04.BF)

Leur projet de moulin à grains a été financé fin 2012. Un problème de meule de mauvaise qualité a retardé le début de l'activité qui n'a eu lieu que début 2014. Depuis la mise en route du moulin des pannes se sont succédées (meule usée et bloquée, courroie cassée) entravant son fonctionnement et occasionnant des frais de réparation et de déplacement pour payer le mécanicien et le matériel. Au final, les femmes ont déboursées beaucoup d'argent, le mécanicien a tardé à se déplacer et à faire les réparations. Le conducteur du moulin non formé pour faire fonctionner et entretenir le moulin n'a pas vérifié le niveau d'huile du moteur qui a fini par de casser en avril 2016. Le changement d'un moteur pouvant être démarré par les femmes est envisagé. Un budget d'environ 600 000 FCFA est nécessaire. Il y a un avoir chez l'acheteur de 350 000 FCFA (1 dynamo achetée au départ qui n'était pas utile), les femmes ont un apport de 150 000 FCFA. La culture du riz n'a rien rapporté. Les femmes vont réfléchir à une autre activité parallèle.

N.B. de la page 6 : « fabrication de « basins ». Le bassin est une étoffe fine, souple et cirée.

Groupements à Padema

Toyow (05.03.BF)

Les fonds pour la mise en place de leur projet de transformation et de commercialisation du beurre de Karité en savons ont été versés en juin 2015. Les membres du groupement ont commencé par acheter le matériel et les matières premières, il reste à acheter la table à découper. L'activité de fabrication de savons a réellement commencé début 2016. Lors de l'hivernage de 2016, les femmes n'ont pas récolté de noix de karité. Cela faisait plusieurs années que ça n'était pas arrivé. Elles les ont donc achetées sur les marchés locaux pour faire le beurre de karité puis fabriquer les savons. C'est pourquoi, elles ont reporté l'achat de la table à découper. La production de savons étant moindre, les deux moules suffisaient. Le bilan au terme d'un an d'activité : la production de savons a été le 1/3 de ce qui était envisagé ceci faute de récolte de leurs propres noix de karité. Les savons ont été vendus sur les marchés locaux. Il y a beaucoup de demandes. Les difficultés rencontrées (manque de noix de karité) étaient mentionnées dans leur projet. Cependant, les femmes sont satisfaites, car il y a beaucoup de demandes. Lorsqu'elles fabriquent les deux moules (48 boules) au bout d'une semaine tout est vendu. Le savon qu'elles fabriquent est de meilleure qualité que celui qu'elles faisaient auparavant. Le retentissement sur les revenus n'est pas encore visible. Elles envisagent d'effectuer leur premier remboursement fin 2017.

Nouveaux groupements

Au dernier CA, deux ont été acceptés. Il s'agit des groupements féminins Badjigui et Sigenite de Logofourouso. Une première rencontre a eu lieu le 12 février 2017. Ce village est situé à environ 15 km de Bobo Dioulasso. Les champs ont été vendus, il n'y a plus de cultures. Les villageois sont dans une extrême précarité. Les femmes vont à pied à la ville pour vendre du bois transporté dans une petite charrette qu'elles poussent. Elles font aussi du petit commerce au sein du village (poisson fumé et frais, condiments) pour nourrir leurs familles. Elles ont un champ collectif où elles font pousser du bissap et des pois de terre.

Groupements à Ouagadougou

Wakogldo de Rimkieta (15.03.BF)

L'atelier de tissage de pagnes traditionnels débute sa 2^{ème} année d'activité. Le 1^{er} remboursement du prêt SMF a été effectué fin 2016. La vente du tissage se fait sur commande pour des particuliers, à des groupes de femmes et à des associations à l'occasion de cérémonies (mariage,



baptême, la journée internationale de la femme...). Trois personnes ont été formées ce qui fait un total de 4 tisserands. D'autres membres ont commencé à se former. Les recettes de la première année ont permis de commencer à rembourser le prêt SMF, d'acheter des fils et de constituer un fonds de roulement. Les femmes ont pu aussi contribuer à aider leurs maris (artisans) pour les dépenses de la famille. Elles disent qu'elles « *dorment* », qu'elles ont gagné en autonomie.

Song Kiiba

Les membres vont rédiger leur projet de jardinage (culture des oignons) qui se situe à 37 km de Ouagadougou. Le terrain est à côté d'un barrage, ils ont besoin d'une motopompe. La culture des oignons se fait après la récolte des céréales et s'étale sur 3 à 4 mois. Un salarié resterait sur place durant cette période. Ces travaux demandent l'intervention d'environ 4 personnes.

Le Conseil d'Administration se réunit quatre fois par an. En voici quelques échos :

Fonctionnement interne :

Danièle Charier a cessé ses activités d'administratrice. Elle a remis les dossiers du Bénin dont elle s'occupait à Edwige Géniteau, les dossiers de l'Association locale de Solidarité Mondiale contre la Faim (ALSMF) de Sokodé (Togo) et ceux de République Démocratique du Congo à Claudine Tournier.

Élection à l'unanimité, d'un nouveau bureau fédéral :

- John De La Cruz : Secrétaire fédéral
- Edwige Géniteau : Secrétaire fédérale adjointe
- Daniel Durand : Trésorier

Le rapport du Bureau de Suivi et de Coordination (BSC) du **Bénin** a été étudié. Plusieurs groupements recevront du service contentieux des courriers pour leur rappeler leur engagement de solidarité.

Le Rapport du **BSC Globidar Togo** a été étudié également par le CA.

Service Contentieux :

Le service contentieux continue ses démarches concernant l'affaire **APGA** (Lomé, Togo) : Un courrier sera fait à Me Lawson pour lui demander de rembourser les 2000 euros versés par SMF, s'il ne se met pas très rapidement à s'occuper de l'affaire comme il s'y était engagé.

et auprès de différents groupements très en retard pour rembourser leurs prêts.

Affaire ADRI :

Des nouvelles de Me Kouessé : la Cour d'Appel a rendu son jugement. « Tous les « vieux » dossiers en attente sont en train de sortir.

Projets :

Au Burkina Faso : le projet du groupement **Myriagnoume de Yéguéré** a été examiné et déclaré finançable.

Le groupement **AFDES** a effectué le remboursement de son 1er remboursement.

L'Association Saint Jacques a proposé son projet qui a été déclaré éligible.

Mougoude Doufiguisso (17.01.BF) : éligibilité votée à l'unanimité. Financement en Mai 2017.

Association La Sagesse (17.02 BF) : éligibilité à l'unanimité. Financement en juillet 2017 sous réserve de 3ème année de cotisation.

Datourou Panga (17.03 BF) : éligibilité à l'unanimité. Pour le financement : sous réserve de cotisation de 3ème

année et de réponses aux précisions demandées.

Gommu Bantare (12.07. SN) : Contrat validé pour 30 têtes de bétail pour de l'embouche ovine, sous réserve de remboursement par quart correspondant aux 4 périodes de vente.

Assemblée générale Africaine :

Symphorien Meda, délégué régional de l'Afrique de l'ouest est mandaté par le CA pour interroger les différents BSC concernant l'utilité d'une AGA.

La date est fixée aux 25 et 26 février 2018 à Cotonou ou Comé (Bénin).

Remboursement des frais de déplacement pour les BSC :

Lorsqu'il y a un déplacement spécifique à SMF, il peut donner lieu à un remboursement des frais :

- transport en commun : le ticket sert de justificatif pour le remboursement de son coût.
- Par véhicule particulier : frais de carburant : (nombre de km) x (consommation aux 100 km) x (prix du carburant au litre)
- amortissement du véhicule : sur route goudronnée : 0,05 euro le km
- sur piste : 0,15 euro le km ;
- frais annexes : essentiellement le coût des péages

Monda Solidareco : Problème de réception :

Le numéro 115 de Monda Solidareco envoyé de la poste de Chémillé (département 49) en novembre 2015 a atteint la Boîte postale de Bobo Dioulasso début janvier 2017. Une seule enveloppe sur les cinq est arrivée à destination. Ce courrier a été ouvert puis scotché avec un mot écrit en rouge au dos de l'enveloppe « Parvenu ouvert reconstitué par nos soins » datant du 16 décembre 2015.

Quel voyage les enveloppes ont-elles fait ? Où sont passées les autres qui ne sont pas parvenues aux destinataires ?

Le problème de réception du courrier envoyé en Afrique n'est pas récent. Des courriers expédiés au Togo sont retournés en France deux ou trois ans après, dans un triste état. Il y a quand même des gens consciencieux !

Des réflexions ont eu lieu pour améliorer l'acheminement du bulletin au Burkina Faso. Le Conseil d'Administration a décidé de faire un essai pour le prochain numéro. Des exemplaires seront photocopiés à Ouagadougou et envoyés à Bobo Dioulasso.

Entreprises transnationales et droits humains

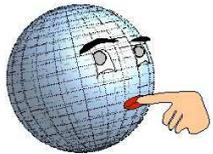
Faire que les entreprises respectent elles aussi les droits de l'homme: cela semble une évidence. Et pourtant, rien n'est fait. Au Palais des Nations, à Genève, fin octobre, les pays membres de l'ONU et une myriade d'ONG ont planché sur un texte visant à contraindre enfin les multinationales à prendre en compte le respect des droits humains élémentaires. Cela a été l'occasion pour l'Assemblée des Citoyens du Monde (ASCOP) collectif auquel participe **Solidarité Mondiale contre la Faim**, de produire cette déclaration :

Nous, membres de l'Assemblée des Citoyens du Monde, collectif de plus de 150 organisations de la société civile et de milliers de citoyens de plus de 110 pays,

Nous saluons le groupe de travail intergouvernemental des Nations Unies actuellement réuni, à Genève, pour sa troisième réunion sur les sociétés transnationales et autres entreprises concernant les droits humains.

Nous rappelons l'importance de la protection des droits humains par l'organisation des Nations Unies au titre de l'alinéa 3 de l'article 1 (chapitre I) de la Charte des Nations Unies.

Nous partageons les convictions :



- que les droits humains et les libertés, fondamentalement inaliénables et indivisibles, doivent être respectés par tous les organes de la société civile, politique et économique et par tous les citoyens ;
- que les entreprises, quels que soient leurs lieux de siège ou d'implantation, ont le devoir moral indéniable de respecter les êtres humains dans leur vie, dans leurs libertés et dans leurs droits ;
- que la préservation de l'environnement est une contrainte particulière qui doit également être faite aux entreprises par respect pour les générations à venir ;
- que le droit individuel ou communautaire d'usage ou de propriété des espaces traditionnels fait partie des droits environnementaux à préserver ;
- qu'il n'y a pas de plus haut devoir d'un État que celui de protéger toute personne qui se trouve sous sa responsabilité effective quelles que soient sa nationalité et sa situation sociale ;

Dans le cadre des travaux du groupe de Genève, **nous exhortons les États** à harmoniser leurs législations administratives, fiscales et judiciaires afin que les entreprises se voient contraintes, par intérêt économique, à respecter les droits et libertés des personnes et des communautés.

Nous sommes conscients que ces contraintes obtenues par voies de traité ou de diplomatie resteront insuffisantes en raison même de la fragilité de tout traité.

En conséquence, **nous exhortons les citoyens et tous organes de la société** à travailler à l'élaboration d'un régime de droit sur le plan social et international tel que les droits et libertés énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme puissent y trouver plein effet. Ce régime de droit devra découler de la démocratie et du travail d'un parlement mondial, en application des articles 21-3 et 28 de la Déclaration ci-dessus.

Paris, le 24 octobre 2017

monda solidareco

est un bulletin édité par
**SOLIDARITÉ MONDIALE
CONTRE LA FAIM**

**En français seulement.
L'édition en Espéranto est
momentanément suspendue
faute de temps pour le
traducteur.**

COTISATIONS - DONNÉES - ABONNEMENTS : *Comment payer ?*

- ⇒ par chèque à l'ordre de **Globidar**
- ⇒ par virement postal au **CCP PARIS 10.734.96.Z** à l'ordre de "**SOLIDARITE MONDIALE CONTRE LA FAIM**"
- ⇒ Nous acceptons aussi tous billets de banque sous enveloppe ordinaire.
- ⇒ Par carte bancaire ou **Paypal** depuis <http://www.globidar.org/Ma-participation.php>
- ⇒ chez et UEA, compte MFSK-g (Pays Bas et Espérantistes)

*La comptabilité est
tenue
à l'adresse du bulletin*

Comité de rédaction : John De La Cruz, Daniel & Odile Durand, Edwige Géniteau, Christian Trianneau, Jean-Pierre Bouré, Claudine Tournier

Photos : Photothèque SMF

Logo : Yasmina Sahraoui.

Abonnement annuel : 5,00 €

Directeur de publication : D.Durand

CPPAP n° 0410 G 86482.

Imprimerie associative

Tél. : [+33](0) 241 784 775

info@globidar.org

<http://www.globidar.org>

MONDA SOLIDARECO

Les Nids

FR 49190 Saint-Aubin de Luigné

France